Devis D1800019

28 septembre 2018



Emetteur Destinataire

Votre contact :Kevin CadierSociété :MEDIALICE - Roomco

Adresse: 35 impasse des jardins Nom: Jérémy Facchin

26290 Donzère Adresse : Jumeirah Lakes Tower

X2 Tower, office 210

Dubaï

Code d'activité :7311ZPays :Émirats arabes unisNuméro de téléphone :0659918857Adresse email :jfacchin@roomco.com

Adresse email : contact@kevincadier.fr
Site internet : www.kevincadier.fr

France

791 690 753 00029

Détail

Pays:

Numéro d'entreprise :

Type	Description		Prix unitaire HT	Quantité	Total HT

Service Implantation d'un module multilingue sur le site Roomco.com et redirection du Roomco.fr 195,00 € 1 195,00 €

vers le .com.

- Export du site et de la base de données en local

- installation du module multilingue

- paramétrage du module et adaptation pour le site

- Changement du texte des 6 pages + 3 articles et traduction des modules existants.

- Migration du site vers roomco.com

- Redirection du .fr vers le .com

- résolution des éventuels conflits et bug

Service Création de 5 illustrations mettant en scène les mascottes de Roomco (fournies au format 50,00 € 5 vectoriel) pour animation des réseaux sociaux.

Droits exclusifs de reproduction, de représentation et d'adaptation cédés pour le monde entier, sur tous supports et pour la durée légale maximale des droits d'auteur

(rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global).

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Total 445,00 €

Conditions

Conditions de règlement : 30 jours fin de mois Mode de règlement : Virement bancaire

Intérêt de retard : Taux d'intérêt légal en vigueur

Bon pour accord

Conditions générales de vente

Conditions générales de vente

- 1. La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans le champ « Nature de la prestation ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ.
- 2. Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30e jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001).
- Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10 % de la facture totale par mois de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C.Com. art. D441-5). Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « Kévin CADIER ». Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.
- 3. Conformément au CPI (articles L. 121-1 à L. 121-9) ne seront cédés au client pour l'oeuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce, dans les limites y figurant également. Il est rappelé que le droit moral d'une création (comprenant entre autres droit au respect de l'oeuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L. 122-4 du CPI).
- 4. La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Kévin CADIER tant que les factures émises par Kévin CADIER ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Kévin CADIER dans le cadre de la commande.
- 5. La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'oeuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.
- 6. Kévin CADIER se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des oeuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de Kévin CADIER devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.
- 7. La société cliente assume pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par Kévin CADIER, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à Kévin CADIER dans le cadre de sa mission, et garantit Kévin CADIER contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments.